

Membres présents :

Mesdames Catherine LE COZ (Présidente **JPA 56** et administratrice **PEP 56**), Anne SAPORITA (Secrétaire **JPA 56** et représentante **FSU**), Martine DERRIEN (représentante **FSU**), Marie-Laure DAVY (Présidente de la **FEDERATION LEO LAGRANGE OUEST** donne pouvoir à Mme LE COZ), Pauline GUIHARD (assistante administrative **JPA 56**).

Messieurs, Claude GIRAULT (Président **UD-DDEN56** et Vice-Président **JPA56**), Kévin BOIVEAU (président **AOREVEN** et **JPA35**), Baptiste BLANCHARD (**Aroeven**), Jacques BRILLET (**MAE-Solidarité 56** donne pouvoir à Mme SAPORITA), Gilles BOLZER (**MGEN** donne pouvoir à M. GIRAULT)

Partenaires présents :

DSDEN (SDJES) → représenté par Monsieur HALLEGOUET

Mairie de Plumeliau-Bieuzy → représentée par Madame LE GUENNEC Audrey

Communauté Communes Arc Sud Bretagne → représentée par Madame EL KOUT Nolwenn

Membres et partenaires excusés / absents :

Mesdames Anne Sophie GUEGAN (Responsable Service Social **MSA Portes de Bretagne**), Emmanuelle LETUPPE (**Conseillère Thématique Autonomie Insertion Département d'Action Sociale Partenariale de la CAF**), Magalie THOMAS (**Directrice Education, Enfance, Jeunesse de Ploërmel Communauté**), Hélène FICHEUX-EVEN (Directrice Générale des PEP 56)

Messieurs David BELLANGER (Directeur **CEMEA Bretagne**), David LAPPARTIENT (Président du **Conseil Départemental du Morbihan**), Philippe MARION (**Président Autonome de Solidarité Laïque**), Jean-François BAHUON (**Délégué Fédérale Familles Rurales**), Damien DUPUY (**Responsable Service Enfance Jeunesse de Caudan**), Jean-Yves ALLANIC (Trésorier **JPA56**), Sylvie LE LAMER.

S.N.U.I.P.P.-FSU
ECLAIREURS DE France
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
O.C.C.E.
F.C.P.E.
SOLIDARITE LAIQUE
FRANCAS

Ordre du jour :

1. **Rapport moral**
2. **Bilans d'activité 2023 et prévisionnel 2025**
3. **Rapports financiers 2023 et budgets 2025**
4. **Questions diverses**

1. Rapport moral

Remerciements à Messieurs et Mesdames les représentants des associations de la JPA présents.

C'est un grand plaisir de vous accueillir aujourd'hui, dans les locaux de l'ADPEP 56 pour l'assemblée Générale de la Jeunesse au Plein Air du Morbihan 2022. Merci aux Co-Présidents des PEP 56 pour la mise à disposition de cette salle.

L'actualité

L'Europe traverse une crise profonde. Après plusieurs chocs historiques, une pandémie, une inflation, la guerre d'agression de la Russie de Poutine contre l'Ukraine, maintenant Trump revient en force et fait avancer les Etats -Unis à reculons. Les urnes nous montrent la montée des extrêmes. L'influence de la Russie s'impose dans les anciens pays de l'URSS mais aussi dans d'autres parties du monde (Inde, Afrique...). La Chine a des velléités d'expansion. Israël et le Hamas mènent un carnage qui n'en finit pas.

Pendant ce temps, la France est face à un budget ultra déficitaire. Le gouvernement doit trouver de quoi réduire ce déficit. L'argent existe mais les solutions choisies ne résoudront pas la crise larvée du monde du travail. Ce n'est pas en faisant des coupes budgétaires que l'école, les hôpitaux, les EPADH, iront mieux. Les collectivités locales sont vent debout face aux coupes dans les subventions de l'état. Pourtant cet argent existe. Pourquoi ne pas taxer les profits financiers, les plus fortunés (pas seulement ceux qui ont un revenu de 400 000 euros par mois), rétablir l'ISF.

Parallèlement, la violence due au narco trafic sévit dans les quartiers de certaines villes. Où est la prévention ? Les policiers de proximité, les services publics, les assistantes sociales, tous ont été supprimés laissant la place aux narco-trafiquants. Ceux-ci appâtent les jeunes avec l'argent facile. Ces jeunes sans repères, qui sont souvent élevés par des mères isolées aux horaires de travail décalés sans présence paternelle succombent à la tentation.

Les moyens financiers des familles ont décroché. « Manger, se déplacer, se loger, se chauffer, il faut choisir ! »

Les associations d'aide (resto du cœur, secours populaire, banque alimentaire...) alertent chaque année les pouvoirs publics. Elles sont très inquiètes à l'approche de l'hiver. Elles sont assaillies de demande de secours.

La culture, les vacances passent au second plan. Par ricochet, la situation des enfants se dégrade. Il est donc nécessaire d'aider les familles à permettre aux enfants d'avoir des temps de répit. Ces temps de répit passent par les vacances hors du cadre familial. Les colos ont tout leur sens. La JPA doit jouer son rôle pour permettre à tous les enfants de familles défavorisées de partir en vacances collectives. Car « L'école est un droit, les vacances aussi ! »

Pour rappel, la JPA milite depuis plus de 80 ans pour favoriser l'accès aux loisirs collectifs des enfants et des jeunes. La JPA est une confédération d'organisations qui, autour de valeurs communes, s'associent pour amplifier et coordonner leurs actions.

La JPA fédère 39 membres : organisateurs de séjours, syndicats, partenaires de l'école publique, organisations de jeunes, comités d'entreprises et collectivités territoriales. Elle s'étend sur l'ensemble du territoire national grâce à ses comités départementaux et unions régionales.

En 2023, plus de 25 000 enfants sont partis en vacances et en classes de découverte grâce aux aides JPA. Tout cela est possible grâce à la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative dont les bénévoles de la JPA font partie.

Malgré cela, 1 enfant sur trois ne part pas en vacances.

Pourtant, les vacances ne sont pas un luxe : elles sont un droit au même titre que l'accès à l'éducation, aux loisirs ou à la culture. Elles sont une nécessité tant individuelle que collective.

La JPA œuvre pour que les accueils de loisirs et les séjours soient des espaces de mixité sociale et culturelle et ainsi contribuer à la construction d'une société plus juste et solidaire.

La JPA 56 adhère à ce projet en aidant le plus d'enfants possible à partir en vacances collectives en recherchant des fonds, en développant des partenariats, en diversifiant les types d'aide comme nous le verrons dans le rapport d'activité.

Je tiens à remercier toutes les organisations ici présentes pour leur mobilisation qui permet aux jeunes de partir en colo, en classe de découverte : associations, enseignants, élèves, syndicats, partenaires.

2. Bilans d'activité 2023 et prévisionnel 2025

La secrétaire du comité JPA 56 prend la parole pour faire le bilan de l'année 2023.

Le comité JPA 56 a étudié 333 dossiers pour l'année 2023. Sur ces 333 dossiers, des aides ont été versées à 313 dossiers. Cette différence s'explique par annulations de séjours et l'épuisement des fonds du comité.

• Campagne de solidarité 2023

La campagne de solidarité et de la collecte a permis de distribuer 73 bourses vacances à des familles du département pour un montant de 6 905 €.

La tranche d'âge se situe de 5 à 17 ans pour une bourse moyenne de 95 € (6 905 € / 73) et un nombre total de jours de 463 jours.

Âge	Nombre d'enfants	Durées séjours	Bourse accordée
5	1	4 jours	20,00 €
6	1	4 jours	10,00 €
7	4	24 jours	380,00 €
8	5	23 jours	183,00 €
9	7	56 jours	910,00 €
10	7	36 jours	315,00 €
11	9	54 jours	1 209,00 €
12	17	109 jours	1 890,00 €
13	11	73 jours	1 025,00 €
14	6	52 jours	760,00 €
15	4	17 jours	130,00 €
17	1	11 jours	73,00 €
	73 enfants	463 jours	6 905,00 €

• Premier Départ en Vacances 2023

Montant des bourses attribuées 5 143,80 € pour 76 enfants, soit une moyenne de 68 € par enfants (5143,80 € / 76 enfants).

Durée totale des séjours : 424 jours, soit une moyenne de 5,5 jours par séjour.

Âge	Nombre d'enfants	Durées séjours	Bourse accordée
5	2	10 jours	20,00 €
6	4	18 jours	215,00 €
7	9	51 jours	918,00 €
8	11	60 jours	436,90 €
9	10	52 jours	639,90 €
10	12	64 jours	740,00 €
11	7	37 jours	290,00 €
12	9	49 jours	814,00 €
13	6	41 jours	645,00 €
14	3	23 jours	275,00 €
15	2	9 jours	70,00 €
16	1	10 jours	80,00 €
	76 enfants	424 jours	5 143,80 €

- **Ploërmel Communauté 2023**

Le comité JPA 56 a étudié **52 dossiers d'enfants issus de la communauté de communes de Ploërmel**.

La mise en place d'une convention avec Ploërmel Communauté a permis de soutenir financièrement le départ de 34 enfants pour un montant de 1 200 €uros, soit une moyenne de 35 € par enfants (1200 € / 34 enfants).

Enfin, sur ces 52 enfants, la JPA a complété l'enveloppe de Ploërmel Communauté à hauteur de 2 981 € (*Bourse Solidarité : 1 546 € + Premier Départ en Vacances : 705 € + Colos apprenantes : 710 € + Autres subvention : 20 €*) pour 37 enfants, soit une moyenne par enfant de 80 € (2981 €/ 37 enfants).

Âge	Nombre d'enfants	Durées séjours	Bourse Ploërmel Communauté	Bourse JPA	TOTAL
5	1	4 jours	30 €	20 €	50 €
6	4	18 jours	55 €	115 €	170 €
7	5	27 jours	110 €	410 €	520 €
8	11	58 jours	247 €	436 €	683 €
9	7	41 jours	130 €	460 €	590 €
10	7	35 jours	180 €	180 €	360 €
11	5	30 jours	148 €	511 €	659 €
12	4	22 jours	130 €	339 €	469 €
13	5	31 jours	90 €	480 €	570 €
14	1	5 jours	50 €	0 €	50 €
15	2	10 jours	30 €	30 €	60 €
	52 enfants	281 jours	1 200 €	2 981 €	4 181 €

- **Oust à Brocéliande Communauté 2023**

Le comité JPA 56 a étudié **82 dossiers d'enfants issus de la communauté de communes d'Oust à Brocéliande**.

La subvention de 500 € accordé par la communauté de communes a permis de soutenir financièrement le départ de 49 enfants pour un montant de 635 €uros, soit une moyenne de 13 € par enfants (635 € / 49 enfants).

Enfin, sur ces 82 enfants, la JPA a complété l'enveloppe d'Oust à Brocéliande à hauteur de 1 181 € (*Bourse Solidarité : 590 € + Premier Départ en Vacances : 314 € + Colos apprenantes : 277 €*) pour 22 enfants, soit une moyenne par enfant de 54 € (1181 € / 22 enfants).

Âge	Nombre d'enfants	Durées séjours	Bourse Oust à Brocéliande	Bourse JPA	TOTAL
6	6	20 jours	20 €	10 €	30 €
7	10	50 jours	55 €	377 €	432 €
8	13	66 jours	55 €	102 €	157 €
9	18	93 jours	150 €	380 €	530 €
10	10	56 jours	110 €	160 €	270 €
11	8	38 jours	35 €	15 €	50 €
12	7	36 jours	85 €	127 €	212 €
13	6	27 jours	45 €	0 €	45 €
14	4	20 jours	80 €	10 €	90 €
	82 enfants	406 jours	635 €	1 181 €	1 816 €

- **Dispositif colos apprenantes 2023**

Montant des bourses attribuées dans le cadre du dispositif des colos apprenantes 22 000 € pour 80 enfants, soit une moyenne de 275 € par enfant (22 000 € / 80 enfants).

Âge	Nombre d'enfants	Durées séjours	Bourse accordée
6	6	38 jours	1 227,00 €
7	11	70 jours	2 882,00 €
8	6	40 jours	2 095,00 €
9	7	64 jours	1 798,00 €
10	13	94 jours	3 051,00 €
11	8	59 jours	2 098,00 €
12	13	114 jours	4 014,00 €
13	8	66 jours	2 328,00 €
14	5	52 jours	1 492,00 €
15	1	20 jours	500,00 €
16	2	10 jours	515,00 €
	80 enfants	627 jours	22 000,00 €

- **Bourses 2023 – Récapitulatif**

- Comité : 6 905,00 € (73 bourses)
- P.D.V. : 5 143,80 € (76 bourses)
- Ploërmel Communauté : 1 200,00 € (34 bourses)

- Oust à Brocéliande Communauté : 635 € (49 bourses)
- Colos Apprenantes : 22 000 € (80 bourses)

TOTAL : 35 874,80 € (313 bourses)

Le Bilan d'activité 2023 est approuvé à l'unanimité (8 voix).

- **Prévision d'activités 2025**

Les activités de l'association s'échelonnent tout au long de l'année :

- Organisation de la Campagne de Solidarité et de la collecte et redistribution du produit de cette collecte aux familles défavorisées afin de permettre aux enfants et aux adolescents de partir en vacances collectives du secteur non marchand.
- Poursuite de l'action « Premier Départ en Vacances », en partenariat avec la CAF 56, la MSA et la SDJES 56.
- Poursuite de l'action « Colos Apprenantes » en partenariat avec la SDJES 56 si le dispositif est reconduit en 2025.
- Aide au départ en séjour éducatif d'établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) en partenariat avec l'ANCV et Enfance & Montagne.
- Renforcement de l'aide au départ d'enfants en situation de handicap en classe de découverte et en vacances en partenariat avec la CAF.
- Poursuite du partenariat avec Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté pour favoriser le départ des enfants et adolescents du secteur.
- Relance des liens avec l'Education Nationale par la participation aux réunions de formation de directeurs d'école dans le but de présenter nos actions.
- Rencontre avec les responsables jeunesse des Communautés de Communes (prioritairement rurales) pour créer des partenariats en faveur du départ en vacances collectives des jeunes (dont la communauté de communes du Roi Morvan).
- Création d'un site internet pour le comité départemental afin de renforcer notre visibilité.

Le prévisionnel d'activité 2025 est approuvé à l'unanimité (8 voix).

3. Rapports financiers 2023 et budgets 2025

La présidente reprend la parole pour présenter le rapport financier et le budget prévisionnel.

A – Rapports financiers 2023

Pour le Comité Départemental, le résultat final fait apparaître un léger déficit de – 37,62 €.

Pour le Premier Départ en Vacances, le résultat final se traduit par un léger déficit de -93,80 €.
Comme chaque année, les bénévoles renoncent au remboursement de leurs frais.



BILAN 2023 - COMITE DEPARTEMENTAL JPA MORBIHAN 56

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022	PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
	Brut	Amort/prov	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES ET ASSIMILES		
Logiciels informatiques	679,97		679,97		Fonds propres	11 745,30	11 745,30
Terrains			-		Résultat de l'exercice Comité	1 056,18	
Constructions et agencements			-		Résultat de l'exercice PDV	- 93,80	
Matériels d'activités			-		Subventions d'équipement nettes		
Autres immobilisations corporelles			-		TOTAL FONDS PROPRES	12 707,68	11 745,30
Immobilisations en cours			-		PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts d'honneurs			-		Provisions pour risques		
Autres prêts et titres immobilisés			-		Provisions pour charges (Compte 158)	3 100,00	4 100,00
Dépôts et cautionnements			-		Fonds dédiés		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	679,97	-	679,97	-	TOTAL PROVISIONS	3 100,00	4 100,00
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks			-		Emprunts et dettes auprès des		
Avances et acomptes			-		Soldes créditeurs des comptes financiers		
Subvention à recevoir (CAF)			3 000,00	3 000,00	Dettes autres	30,00	15,00
Autres créances (JPA National bourse)			4 345,00	3 933,00	Dettes Bourses SNUIPP	90,34	104,40
Autre créance				20,00	Dettes Bourses	4 741,80	886,00
Disponibilités (BPGO)			14 987,83	12 010,19	Autres dettes (PEP 56 - secrét.-affanch.)	2 342,98	2 110,49
Charges constatées d'avance			-		Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	-	-	22 332,83	18 963,19	TOTAL DETTES	7 205,12	3 117,89
TOTAL GENERAL	679,97	-	23 012,80	18 963,19	TOTAL GENERAL	23 012,80	18 963,19

Comité Départemental - J.P.A. 56 - Compte Administratif 2023

compte	libellé	montant	compte	libellé	montant
606400	fourniture bureau	0,00	741000	subvention fonctionnement SDJES	1500,00
606800	photocopies	6,72	741100	subvention SDJES - P.D.V.	1800,00
616000	assurance	227,57	741100	subvention P.D.V. - CAF	3000,00
618000	documentation	46,50	741100	subvention P.D.V. - MSA	600,00
621000	rémunération	2224,26			
625000	réception	126,40	744001	subventions communes	946,80
626000	affranchissement	112,00	756000	produits statutaires (associations)	600,00
627000	services bancaires	30,93			
658600	cotisations	180,00			
657000	Bourses Communauté Ploermel	1791,00	757000	Subvention - Communauté Ploermel	1200,00
657100	Bourses Comité JPA	6905,00	757540	Bourses Comité JPA	6905,00
657100	Bourses P.D.V.	5143,80	757541	Bourses Oust Brocéliande	500,00
657200	Bourses SDJES colos apprenantes	22000,00	757 200	Subvention SDJES colos apprenantes	22000,00
657200	Bourses OUST brocéliande	825,00	781 500	reprise sur fonds propres	1000,00
672000	Ploermeur bourses exercice 2022	395,00	771 000		
864	contributions volontaires	4449,84	870	contributions volontaires	4449,84
864	Bénévolat	9919,69	870	Bénévolat	9919,69
TOTAL		54383,71	TOTAL		54421,33

* RESULTAT EXERCICE 2023 : - 37,62 (Comité : + 1056,18 - PDV - 93,80) compte 158 reprise sur fonds propres -1000,00)

PREMIER DEPART EN VACANCES - COMPTE EXPLOITATION 2023

compte	libellé	montant	compte	libellé	montant
621000	rémunération	300,00 €	741000	subvention SDJES	1 800,00 €
606800	photocopies	50,00 €	745000	subvention CAF	3 000,00 €
626000	affranchissement		745000	subvention MSA	600,00 €
657400	Bourses	5 143,80 €			
86	Bénévolat	2 500,00 €	87	Bénévolat	2 500,00 €
86	contributions volontaires	1 200,00 €	87	contributions volontaires	1 200,00 €
TOTAL		9 193,80 €	TOTAL		9 100,00 €
* RESULTAT EXERCICE 2023			* - 93,80		

L'arrêté du rapport financier 2023, le report du compte administratif de – 37,62 € et l'affectation des à nouveaux sur le bilan 2024 sont approuvés à l'unanimité (8 voix).

B – Budgets 2025

L'année 2023 touchant à sa fin, le budget 2025 est mis en avant pour cette assemblée générale ordinaire.

Nos différents partenaires financiers, le SDJES, la CAF et la MSA, reconduisent leurs subventions au titre de 2025.

Le SDJES a versé une subvention de 3 400 € : 1 800 € au titre du Premier Départ en Vacances et 1 500 € au titre du Comité Départemental.

La CAF doit verser une subvention de 3 000 €, au titre du Premier Départ en Vacances (sur accord d'une nouvelle convention pluriannuelle).

La MSA doit verser une subvention de 800 € au titre du Premier Départ en Vacances.

A noter une augmentation de la ligne rémunération du fait d'une hausse du temps de travail alloué de l'assistante administrative qui est mise à disposition par les PEP56.

J.P.A. 56 - COMITE DEPARTEMENTAL - BUDGET 2025

compte	libellé	montant	compte	libellé	montant
606400	fournitures administratives	200,00	741000	subvention SDJES	1500,00
			741100	subvention SDJES (P.D. V.)	1800,00
616000	assurance	300	741101	subvention SDJES Colos apprenantes	20000,00
			741101	subvention M.S.A. (P.D. V.)	800,00
621000	rémunération	5000,00	741102	subvention CAF (P.D. V.)	3000,00
			741103	subvention Lorient	200,00
618000	documentation	500,00	741103	subventions communes	700,00
625000	déplacements - réception	380,00	741104	subvention communauté Ploermel	1200,00
626000	affranch / photocop	300,00	741105	subvention JPA National	6000,00
657100	Bourses P.D.V. (SDJES -CAF -MSA .)	3300,00	756000	produits statutaires (associations)	500,00
657101	Bourses colos apprenantes	18000,00			
657102	bourses JPA nationale	6000,00			
657103	bourses Oust Brocéliande	500,00	744104	subvention Oust Broceliande	500,00
657101	bourses ploermel communaute	1200,00			
658600	cotisations	300,00			
681100	dotation aux amortissements sur immo	220,00			
864	contributions volontaires	3000,00	870	contributions volontaires	3000,00
864	Bénévolat	4500,00	870	Bénévolat	4500,00
TOTAL		43700,00	TOTAL		43700,00

J.P.A. 56 - BUDGET 2025 - Premier Départ en Vacances

compte	libellé	montant	compte	libellé	montant
621000	charges personnel	300,00	741102	subvention CAF	3000,00
626000	charges de gestion courante	100,00	741100	subvention SDJES	1800,00
657102	Bourses	5200,00	741101	subvention MSA	800,00
864	Bénévolat	2000,00	870	Bénévolat	2000,00
864	contributions volontaires	1000,00	870	contributions volontaires	1000,00
TOTAL CHARGES		8600,00	TOTAL PRODUITS		8600,00

Le budget prévisionnel 2025 est approuvé à l'unanimité (8 voix).

Madame DELANOT Floriane, vérificatrice aux comptes, se félicite de la bonne tenue des comptes de la JPA56.

L'accord de quitus du vérificateur aux comptes est approuvé à l'unanimité et sans aucune réserve.

Les résultats d'exploitation 2023 et les budgets 2025 sont approuvés à l'unanimité (8 voix) et sans aucune réserve.

Pour l'année 2025, un second vérificateur aux comptes est nécessaire. Monsieur Kévin BOIVEAU, représentant l'Aroeven se propose. Sa candidature est approuvée à l'unanimité (8 voix).

4. Renouveaulement du Conseil d'Administration – Elections

Deux nouvelles personnes se souhaitent rentrer au sein du Conseil d'Administration :

Mme Martine DERRIEN et Mme Sylvie LE LAMER.

Leurs candidatures sont approuvées à l'unanimité (8 voix).

Suite à la démission de Monsieur ALLANIC du poste de trésorier du comité JPA 56, Madame Sylvie LE LAMER soumet sa candidature à ce poste.

Sa candidature est approuvée à l'unanimité (8 voix).

5. Questions diverses

Pas de questions.

La Présidente clôt l'Assemblée Générale Ordinaire.

Madame SAPORITA Anne, Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'SAPORITA', with a long horizontal stroke extending to the right.

Madame LE COZ Catherine, Présidente.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Le Coz', with a stylized, cursive script.